



USKA Sektion Aargau
5600 Lenzburg
hb9ag@uska.ch

Hendschiken, 16. Dezember 2024

Motion de la section Argovie à l'attention de l'Assemblée des délégués 2025 de l'USKA: Maintien de la désignation 'FUNKAMATEUR'.

Motion

L'USKA continue d'utiliser le nom «FUNKAMATEUR» et ne le remplacera pas par le terme «FUNKER». Le complément de nom/de terme «Amateur» doit être utilisé explicitement.

Justification

Il semble que la documentation de la dernière USKA CCG indique que l'USKA ne veut plus parler de «Funkamateure» à l'avenir, mais qu'elle souhaite utiliser uniquement le terme de «opérateur radio» ou, de manière neutre du point de vue du genre, «utilisateurs radio».

L'USKA justifie cette décision par le fait que:

- a) nous, les «Funkamateure», sommes les seuls à faire de la radio
- b) le suffixe «amateur» est péjoratif

Ces deux affirmations sont fausses. Nous ne sommes pas les seuls à utiliser la radio. Les pilotes de parapente utilisent également des radios mobiles, pratiquement tous les planeurs et les avions à moteur sont équipés de radios, et les pilotes doivent même passer un examen de radio. Les avions de ligne, les organisations de sécurité civile, ainsi que l'armée et les entreprises utilisent la radio. Cette liste n'est pas exhaustive.

Amateur vient du mot latin amare, aimer, et décrit une personne (de sexe masculin) qui pratique une activité par passion, c'est-à-dire comme un hobby. Le mot peut avoir une connotation légèrement péjorative lorsqu'une personne tente d'accomplir une tâche sans disposer des connaissances techniques nécessaires. Ce cas ne s'applique en aucun cas aux radioamateurs, car ceux-ci doivent passer un examen exigeant et les connaissances techniques sont donc une condition préalable à la participation au service radioamateur.

La proposition est en outre absurde: dans le monde entier, le complément «amateur» est utilisé dans le domaine du Amateurfunk. Le terme est ancré dans toutes les langues, tous les textes officiels, les décisions et les lois utilisent (à juste titre) le complément de nom «Amateur». Si l'USKA supprime le terme «Amateur» et adopte un langage particulier, dans le monde entier, en particulier dans les régions germanophone, elle ne crée que de la confusion et ridiculise l'USKA et les radioamateurs suisses.

De plus, une association privée n'a pas le droit de changer par propre initiative le nom d'un service réglementé (ici le service de radioamateur, qui est réglé par la LTC). Cela donne également un signal négatif aux autorités responsables.

Pour la section USKA d'Argovie
HB9TTD / Wolfram Burgy
Président de la section